



DESTINATION : Vernis d'imprégnation en phase solvant pour l'isolation des bois exsudant et anciennement cirés.
Intérieur - Extérieur

PROPRIETES

ET AVANTAGES : Impression pénétrante, imperméable et isolante à haut pouvoir d'imprégnation. Renforce l'accrochage des couches de finition, facilite leur étalement et améliore leur aspect en réduisant les risques d'embus ou de maigreur.

SUPPORTS : Bois et dérivés neufs ou anciens après travaux préparatoires.

MATERIEL

D'APPLICATION : Brosse, rouleau.

TEINTE ET ASPECT : **Aspect :** Satiné
Coloris : incolore

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Classification AFNOR	NFT 36.005 / famille I, classe 7a1
Directive européenne COV 2004/42	Catégorie A/f : valeur limite en UE : 700 g/l (2010) Ce produit contient au maximum : 690 g/l de COV.
Densité à 20°C	0,92 +/- 0,05
Viscosité à 20°C	70 +/- 20s coupe FORD N°4
Extrait sec en poids	19,0 +/- 2 %
Extrait sec en volume	13,0 +/- 2 %
Liant	Copolymères vinyliques
Solvants	Aromatiques
Rendement	6 à 10 m ² / L / couche
Conservation	Excellente en emballage d'origine fermé

CONDITIONNEMENTS : 1 L – 3L

HYGIENE ET

SECURITE : Fiche de Données de Sécurité disponible sur www.quickfds.com



CARACTERISTIQUES D'APPLICATIONS :

De 1 à 3 couches
De 6 à 10 m² / L / couche
Air ambiant : 20°C / %HR : 50%
Hors poussière : 15 mn
Sec au toucher : 1 à 2 heures
Recouvrable : 6 heures

DILUTION : Brosse, rouleau : prêt à l'emploi
Nettoyage du matériel : Diluant 8024

CONSEILS D'APPLICATION :

Sur bois neufs :

Dégraissage au solvant puis une couche d'ISOLANT BTR jusqu'à saturation, de préférence à la brosse pour bien nourrir le support.

Sur bois anciens :

Décirage, grattage, ponçage, dépoussiérage et dégraissage avant application.

Observation : La fluidité du produit est étudiée pour assurer une pénétration profonde du support, il n'y a donc pas lieu de la modifier. En cas d'absolue nécessité, utiliser exclusivement notre diluant 8024.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont destinées aux personnes expérimentées ayant l'habileté requise. Elles sont fondées sur des essais réalisés conformément aux normes conventionnelles en vigueur et à la norme NF P 74-201 1 et 2 référence DTU 59.1 (09/94). Ces recommandations n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique au chantier. De ce fait, aucune responsabilité ni dommages ne peuvent être imputés à S.E.P.V. pour les résultats obtenus lors d'un travail qui se fait aux risques et périls de l'utilisateur.

S.E.P.V. : BP 19 - St Germain Lès Arpajon - 91 291 Arpajon - Fax : 01 60.84.04.81

EDITION JUILLET 2011. ANNULE ET REMPLACE TOUTE VERSION PRECEDENTE